



Communiqué de presse

Paris, le 29 novembre 2018

ASAC-FAPES lance ERMG Evolution, un nouveau contrat d'assurance vie de groupe multisupport assuré par Generali Vie

ASAC-FAPES annonce le lancement d'ERMG Evolution, un nouveau contrat d'assurance vie de groupe multisupport souscrit par l'Asac dont l'assureur est Generali Vie. Avec ERMG Evolution, le courtier associatif s'adresse aux épargnants qui souhaitent diversifier leurs placements grâce à un large choix de supports d'investissement, notamment un fonds Croissance.

ERMG Evolution, un contrat d'assurance vie sur-mesure

ASAC-FAPES a confié à son partenaire Generali Vie la conception d'ERMG Evolution, un nouveau contrat d'assurance vie. Ce dernier vient remplacer¹ Epargne Retraite Multigestion proposé par le courtier indépendant depuis 2004.

Avec ERMG Evolution, ASAC-FAPES enrichit son offre pour répondre au mieux aux différents profils d'épargnants. Il propose en effet un choix plus large de supports d'investissement afin de s'adapter aux objectifs financiers de ses adhérents : trois fonds en euros (Elixence, France 2 et Y), une cinquantaine de supports en unités de compte ainsi que le fonds croissance G Croissance 2014.

En proposant le fonds G Croissance 2014, ASAC-FAPES souhaite offrir une alternative intéressante aux fonds en euros, permettant aux épargnants d'accéder à une nouvelle façon d'investir. Ces derniers peuvent désormais chercher à dynamiser leurs placements à long terme (entre 8 et 30 ans), tout en préservant la sécurité de leur épargne à l'échéance de leur investissement.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

L'investissement net de frais sur le fonds G Croissance 2014 supporte un risque de perte en capital en cas de désinvestissement avant l'échéance ou d'un niveau de garantie partiel, les montants investis sur le fonds G Croissance 2014 étant sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers. L'Assureur s'engage sur le nombre de parts de provision de diversification et non sur leur valeur

¹ Les adhérents au contrat d'assurance vie ERMG peuvent conserver leur contrat d'origine ou le transférer vers le nouveau contrat d'assurance vie ERMG Evolution en conservant leur antériorité fiscale.





Le nouveau contrat d'assurance vie donne également accès à plusieurs modes de gestion (une gestion libre et trois orientations de gestion pilotée) selon la sensibilité au risque des investisseurs.

« Nous souhaitons offrir à nos adhérents la liberté d'investir à leur rythme avec une solution financière sur-mesure qui répond à leur objectif d'épargne. Avec ERMG Evolution, nous leur donnons plus de choix sur les supports d'investissement, mais nous leur offrons surtout une nouvelle opportunité de pouvoir investir sur des fonds plus dynamiques. C'est le cas avec le fonds G Croissance 2014 qui leur offre la perspective d'un meilleur rendement à long terme, sans pour autant renoncer à la sécurité de leur épargne puisque chaque adhérent détermine la part de son contrat garantie au terme de l'investissement. Par son accessibilité et ses faibles frais, cette offre s'inscrit dans la lignée des contrats associatifs d'ASAC-FAPES. »

Thomas Delannoy, Directeur Général d'ASAC-FAPES.

« Nous sommes très fiers d'accompagner ASAC-FAPES, un partenaire historique de Generali Patrimoine. Le nouveau contrat ERMG Evolution est à la fois complet et digital avec la gestion pilotée, le fonds G Croissance 2014 ainsi que la consultation et les transactions en ligne. » **Corentin Favennec, Directeur Commercial et Opérations Grands Comptes chez Generali Patrimoine.**

Caractéristiques et frais du contrat d'assurance vie ERMG Evolution

- Durée du contrat : viagère ou durée déterminée
- Minimum de souscription : 500 € (Gestion libre)
- Versements libres suivants : 100 € minimum
- Frais sur versements (initial, libre ou programmé) : 0%
- Frais de gestion annuels : Fonds en euros France 2 et Y : 0.60% ; Fonds en euros Elixence : 1% ; Fonds G Croissance 2014 : 1.20% ; Supports en unités de compte : 0.70% ; Gestion pilotée : 0.30%
- Aucune pénalité en cas de rachat partiel ou total

Autres options

- 3 orientations de gestion pilotée
- Garantie de prévoyance
- Options « sécurisation des plus-values », « limitation des moins-values » et « limitation des moins-values relatives »





À propos d'ASAC-FAPES

ASAC-FAPES est un spécialiste indépendant en produits d'assurance souscrits et conçus par des associations d'épargnants et en solutions de crédit. ASAC-FAPES propose ainsi des contrats collectifs, sélectionnés ou élaborés par des associations d'épargnants qui recherchent en permanence les meilleures garanties financières. Elles sont animées par une vision éthique et solidaire et œuvrent en toute transparence.

Forte d'une expertise reconnue, depuis plus de 60 ans, en matière d'assurance de personnes, d'épargne, de retraite et de prévoyance, ASAC-FAPES assure un accompagnement à tous ceux qui souhaitent s'assurer des lendemains plus sereins. Aujourd'hui, ASAC-FAPES compte plus de 100 000 adhérents et travaille avec des assureurs de renom et 4 associations.

À propos de Generali Patrimoine

Generali Patrimoine est la marque commerciale de la direction de marché Épargne et gestion de patrimoine de Generali France. Ce pôle de développement est dédié aux partenariats Internet, Banques privées et Banques régionales et aux Conseillers en Gestion de Patrimoine (CGP). Il est spécialisé dans la conception de solutions d'assurance vie (contrats Generali ou en marque blanche, offres financières, offres technologiques) à vocation patrimoniale dans le cadre de partenariats privilégiés. Acteur historique, Generali Patrimoine est leader sur les partenariats bancaires et les partenariats Internet. Il fait également partie des tout premiers intervenants sur le marché des CGP.

À propos de Generali France

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs dans l'Hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 11,9 milliards d'euros en 2017. Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurances à 8,3 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité, ainsi que 800 000 entreprises et professionnels.

Plus d'informations sur <https://www.generali.fr/> et <http://institutionnel.generali.fr/>

 Suivez notre actualité sur [Twitter](#)

À propos du Groupe Generali

Le Groupe Generali est un groupe italien indépendant bénéficiant d'une forte présence à l'international. Fondé en 1831, il figure parmi les leaders mondiaux de l'assurance, est implanté dans plus de 60 pays, et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 68 milliards d'euros en 2017. Comptant 71 000 collaborateurs et 57 millions de clients à travers le monde, le Groupe figure parmi les leaders sur les marchés d'Europe de l'ouest et occupe une place d'importance croissante en Europe centrale et orientale ainsi qu'en Asie.

Plus d'informations sur www.generali.com

CONTACTS PRESSE :

ASAC-FAPES

01 44 67 25 00

contactpresse@asac-fapes.fr

Generali France

Laurie BONNEVILLE – 03 20 66 32 90 –

laurie.bonneville@generali.com

